

# Analyses de genre et diversité

## Projet « Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Nord »



### Rapport pays : Maroc



Le projet « Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest » est un projet de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) et du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) de la Confédération suisse. Il est mis en œuvre par le consortium Helvetas Swiss Intercooperation, Terre des hommes et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Cette analyse a été commandée par Helvetas Swiss Intercooperation. Son contenu relève de la seule responsabilité de Arkayn & Company et ne reflète pas nécessairement les opinions de Helvetas Swiss Intercooperation.

### **Mars 2023**

#### **Contributrices :**

- Khadija Assari– Consultante Maroc
- Alexandra Deon–Directrice Arkayn&Company, coordinatrice de la mission

**Arkayn&Company**  
Conseil en coopération internationale  
[www.arkayncompany.org](http://www.arkayncompany.org)





## Table des matières

Liste des sigles et abréviations.....	4
1. Introduction .....	6
1.1. Le projet « Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest » .....	6
1.2. Objectifs des analyses genre et diversité .....	7
1.3. Approche méthodologique .....	8
1.4. Les profils d'EJM étudiés au Maroc.....	12
2. Analyse intersectionnelle de la vulnérabilité .....	15
2.1. Vécu et projet de vie.....	15
2.2. Facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité .....	17
2.3. Discriminations, risques et difficultés.....	19
2.4. Moyens de résilience et relations de pouvoir .....	21
2.5. Accès aux ressources et aux services .....	22
2.6. Besoins spécifiques.....	25
3. Perspectives et recommandations.....	30
3.1. Orientations programmatiques .....	30
3.2. Axes de plaidoyer.....	37
3.3. Associations, structures et initiatives à potentiel .....	39
Annexes.....	43
Annexe 1 - Liste des participant.e.s à l'atelier de pré-diagnostic pays.....	43
Annexe 3 - Liste des consultations .....	44
Annexe 4 - Bibliographie .....	46



## Liste des sigles et abréviations

<b>ACODEC</b>	Association de Coopération pour le développement et la culture
<b>ADFM</b>	Association Démocratique des Femmes du Maroc
<b>AMCI</b>	Agence marocaine de la coopération internationale
<b>AMDH</b>	Association Marocaine des Droits de l'Homme
<b>ARCOM</b>	Association des réfugiés et communautés migrantes au Maroc
<b>CEFA</b>	Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture
<b>EJM</b>	Enfants et Jeunes en Mobilité
<b>GIZ</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
<b>GADEM</b>	Groupe antiraciste de défense et d'accompagnement des étrangers et migrants
<b>HCR</b>	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
<b>INDH</b>	Initiative pour le Développement Humain
<b>MAEJT</b>	Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs
<b>MdM-BE</b>	Médecins du Monde Belgique
<b>MMC</b>	Mix Migration Centre
<b>MS2</b>	Association Maroc Solidarité Médico-Sociale
<b>OFPPT</b>	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>SSI</b>	Service Social International
<b>SSI – AO</b>	Service Social International – Afrique de l'Ouest
<b>SSR</b>	Santé Sexuelle et Reproductive



**SSRAJ**

Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescent.e.s et des Jeunes

**VBG**

Violences Basées sur le Genre



## 1. Introduction

### 1.1. Le projet « Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest »

Face à l'augmentation des mouvements de population sur le continent africain, avec une population migrante essentiellement âgée de moins de 30 ans, le projet « *Enfants et Jeunes sur les routes migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest* » a pour but essentiel **de renforcer de façon pérenne les systèmes nationaux et régionaux de protection, d'éducation et d'insertion socioéconomique pour assurer aux enfants et aux jeunes en mobilité (EJM) la protection et l'accès à l'éducation**. Mis en œuvre par un consortium mené par Helvetas, Terre des Hommes et la GIZ, en collaboration avec ENDA, MAEJT, MdM-BE, MMC, SSI et SSI-AO, avec une première phase dans 5 pays pilotes (Guinée, Mali, Maroc, Niger et Tunisie). Le consortium ne se positionne pas de façon politique sur la mobilité, mais se positionne de manière objective et neutre par rapport aux divers types de mobilité, n'encourageant ni empêchant les choix des EJM.

Trois thématiques clés structurent le programme :

1. **La protection** : renforcer et créer des dispositifs d'accompagnement protecteurs des EJM dans les espaces et sur les itinéraires de leur mobilité ;
2. **L'éducation** : favoriser l'inclusion des EJM dans les systèmes éducatifs et les accompagner dans l'acquisition des compétences de vie courantes et dans l'éveil aux métiers ;
3. **L'insertion socio-économique** : appuyer les jeunes en mobilité dans la réalisation de leurs objectifs de vie à travers l'acquisition de capacités et de compétences adaptées aux réalités économiques.

La digitalisation, comme volet transversal donne une opportunité aux EJM (y compris certains enfants et jeunes vulnérables de la communauté) d'accéder aux formations sur le numérique, le digital et le développement personnel. Cet objectif est atteint à travers la mise en place d'un espace Resilience Innovation Facilities (RIF).

Le projet entend agir à quatre niveaux :

1. **Communautaire**, en agissant auprès des EJM ;
2. **Institutionnel** : en collaboration avec les systèmes et organisations nationaux, transnationaux et régionaux ;
3. **Politique** : sur les cadres législatifs et stratégies nationales et régionales ;
4. **Coopération** : avec la Suisse comme partenaire de coopération promouvant les droits des EJM.

Au Maroc, le projet est mis en œuvre dans deux zones d'intervention : Rabat et Oujda.



## 1.2. Objectifs des analyses genre et diversité

Les EJM regroupent une très grande diversité de profils, plus ou moins visibles, en fonction de l'intersectionnalité<sup>1</sup> de plusieurs facteurs de diversité comme leur parcours et projet de vie, genre, identité de genre, orientation sexuelle, âge, handicap, statut administratif, origine ethnique, religion, langue, niveau d'instruction, moyens de subsistance, etc. Ces profils peuvent varier dans le temps (par exemple, un enfant accompagné peut devenir non-accompagné ou en contact avec la loi, un déplacé peut devenir réfugié, etc.) et leur vulnérabilité peut varier en fonction des contextes. Nous utilisons le terme **segments ou profils d'EJM** pour faire référence aux divers facteurs de diversité qui, à un moment donné dans un contexte donné, définissent un sous-groupe d'EJM.

Face à cette diversité et dans une ambition d'inclusion, le consortium du projet s'est engagé à veiller à « assurer l'équité de genre à travers un accès des filles et des garçons, des femmes et des hommes (y compris ceux en situation de handicap) aux mêmes droits et opportunités mais aussi à une équité sociale visant à corriger des inégalités de départ en tenant compte des besoins et intérêts spécifiques des EJM dans les pays d'intervention »<sup>2</sup>.

L'objectif de la consultance est de **produire des analyses genre et diversité pour chaque zone d'intervention du projet** afin de mieux **orienter les activités** pour répondre aux **besoins spécifiques des segments d'EJM**, que ce soit dans l'adaptation des services offerts, la sensibilisation ou le plaidoyer.

*La mobilité n'expose pas seulement à des risques, elle peut exposer à des opportunités. En termes de genre, par exemple, elle peut contribuer à conférer aux femmes et aux filles une plus large autonomie et réduire les disparités entre les sexes, en permettant aux femmes d'accéder à l'emploi ou aux filles à une formation. L'autonomisation des femmes peut se répercuter d'une génération sur l'autre et marquer profondément la culture et les structures sociales du pays d'origine.*

---

<sup>1</sup> L'intersectionnalité étudie les formes de domination, d'oppression et de discrimination, non pas séparément, mais dans les liens qui se nouent entre elles, en partant du principe que les différenciations sociales ne sont pas cloisonnées, ou encore que les rapports de domination entre catégories sociales ne peuvent pas être entièrement expliqués s'ils sont étudiés séparément les uns des autres. L'intersectionnalité entreprend donc d'étudier les croisements et intersections entre ces différents phénomènes.

<sup>2</sup> EJM Document de Projet



Les objectifs spécifiques des analyses pays sont les suivants :

Objectifs spécifiques	Rapport pays
<b>Comprendre les segments d'EJM particulièrement vulnérables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone d'intervention &amp; pays</li> <li>• Caractérisation, relations entre les différents groupes, critères de différenciation (liés aux critères de vulnérabilité et d'exclusion), accès ou barrières d'accès aux biens et services, accès aux services de protection, éducation et insertion économique, rôles respectifs, accès aux ressources, capacités, vulnérabilités, risques, lien et interactions avec la communauté d'accueil</li> </ul>
<b>Identifier les OSC potentielles collaboratrices du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition des OSC potentielles collaboratrices du projet et des initiatives à renforcer dans le cadre du Fonds Genre et Inclusion du projet</li> </ul>
<b>Donner des orientations pour adapter l'intervention et assurer un accès inclusif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandations par pilier programmatique &amp; zone d'intervention</li> </ul>
<b>Orienter les activités de plaidoyer pour l'inclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Axes de plaidoyer par zone d'intervention &amp; par pays</li> </ul>

### 1.3. Approche méthodologique<sup>3</sup>

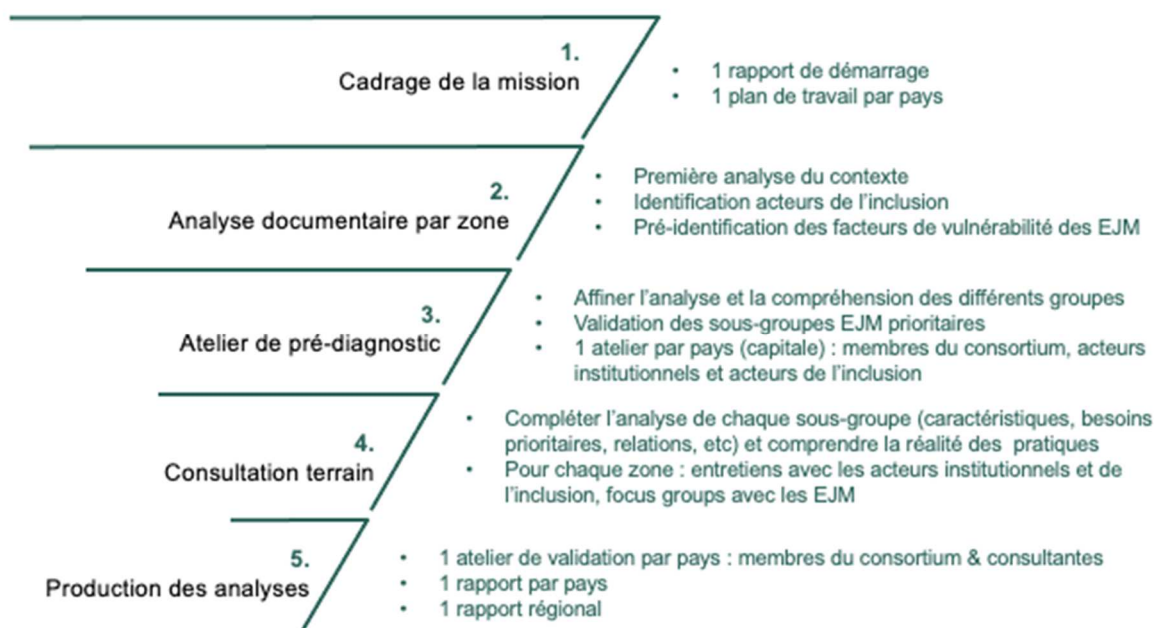
Les analyses genre et diversité des zones d'intervention sont des analyses de type qualitatives et participatives, avec une approche méthodologique harmonisée entre les cinq pays d'intervention. Pour chaque pays d'intervention, ces analyses ont été réalisées par des expertes genre nationales, avec l'appui d'une coordination internationale pour assurer l'harmonisation de la méthodologie, une même qualité d'analyse et offrir une vision régionale dynamique basée sur les résultats pays. L'approche de ces analyses **n'est pas celle d'un travail de recherche sociologique exhaustif** – l'étude prévoyant trois jours de collecte de données primaires par zone d'intervention. L'objectif est pratique pour le projet, afin de mieux comprendre de quelle façon l'intersectionnalité des facteurs de diversité dans les divers contextes de la mobilité des EJM peut les exposer à des risques et opportunités, quels sont leurs besoins spécifiques et quels sont les acteurs pour des potentielles collaborations.

<sup>3</sup> Le cadre d'analyse conceptuel et l'approche méthodologique sont détaillés en annexe (annexe 1 : rapport de démarrage).



## ⇒ Déroulé de l'étude

L'étude s'est déroulée en **cinq étapes** :



La collecte de données primaire s'est déroulée sur trois jours par zone d'intervention, et a permis de consulter<sup>4</sup> :

- Les sous-groupes d'EJM vulnérables identifiés (7 focus groups – 1 focus groupe par sous-groupe) ;
- Les acteurs institutionnels et OSC en lien avec les sous-groupes d'EJM identifiés (7 entretiens).

Lorsque, pour une raison de *Do Not Harm*, la consultation directe des sous-groupes d'EJM n'a pas été possible (EJM victimes d'exploitation ou de traite, trop forte consultation du sous-groupe), les focus groups prévus ont été remplacés par des entretiens avec des acteurs clés en lien direct avec ces EJM.

Des ateliers de validation ont été organisés dans chaque pays pour présenter aux membres du consortium les premiers résultats et pistes de recommandation, afin d'enrichir et valider les orientations pour la rédaction du rapport final.

## ⇒ Une segmentation pour comprendre, pas pour catégoriser et figer

Une segmentation par profils d'EJM a été réalisée pour mieux comprendre, lors de la phase de collecte de données, les facteurs de diversité principaux renforçant la vulnérabilité afin d'identifier, in fine, les implications programmatiques pour assurer une inclusivité des approches. Il ne s'est pas agi de catégoriser ni de figer des profils spécifiques, un même EJM pouvant se retrouver dans plusieurs groupes du fait de la fluidité de la mobilité. L'analyse des

<sup>4</sup> Annexe 3 : liste des consultations



données collectées s'est donc attachée à créer des liens et des ponts entre les différents groupes étudiés, afin de refléter cette fluidité.

Face à la multiplicité des facteurs de segmentation des EJM (âge, genre, étape dans le parcours migratoire, cause de la migration, statut, etc.) avant même la prise en compte des facteurs de diversité, l'étude a adopté une approche pragmatique et empirique, en partant de segments génériques connus à date (par la revue documentaire, y compris des analyses de la phase préparatoire du projet) et évidents (pour les acteurs thématiques), pour mener le travail de recherche en entonnoir pour finalement identifier des profils d'EJM plus fins et invisibilisés jusque-là.

Individuel		Familial		Communautaire	Sociétal	
Âge	Genre / identité de genre	Non accompagné / en situation de rupture familiale	Environnement violent / abus au sein de la famille	Normes traditionnelles néfastes liées au segment (ex : mariage des enfants)	Défaillance du système de protection du segment (enfance, genre, pop. touchées par le conflit, etc...)	
Orientation sexuelle	Déjà victime par le passé de VSS	Problématique d'accès aux moyens de subsistance	Parentalité « précoce »	Violence et exploitation communautaire (traite, PFTE, prostitution)	Discriminations systémiques liées au segment	Dynamique de conflits liés spécifiquement au segment
Langue	Ethnie	Problématique de lieu de vie (sans domicile / logement insalubre, lieu de vie dans une zone à risque)		Défaillance du système de protection communautaire pour le segment		
Religion	Non scolarisé / niveau d'éducation bas	Problèmes de santé / santé mentale du tuteur ou d'un membre de la famille		Problématique de disponibilité des services de base pour le segment		
En situation de handicap (physique/mental)	Problèmes de santé physique / mentale					
Grossesse / enfants en bas âge à charge	Profil de mobilité					
Pays	Couleur de peau					

*Identification des vulnérabilités spécifiques au segment (vs. génériques liées à la zone / pays d'intervention)*

Figure 1-Grille d'analyse des facteurs de diversité

### ⇒ Limites de l'étude

#### Représentativité

Les analyses genre et diversité, du fait de leur dimensionnement et de la démarche méthodologique qualitative adoptée, ne relèvent pas d'une approche de recherche exhaustive. Les données collectées ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des besoins de l'ensemble des EJM vulnérables : le parti pris adopté a été de privilégier la diversité des profils, tout en intégrant les contraintes liées au dimensionnement de l'étude, afin de mieux comprendre, identifier et prendre en compte les besoins spécifiques des profils d'EJM vulnérables consultés, avec un objectif pratique pour le programme<sup>5</sup>. Parmi les profils EJM étudiés, d'autres besoins spécifiques que ceux identifiés dans le cadre de l'étude peuvent exister.

<sup>5</sup> Un groupe d'environ 8 participant.e.s a été consulté par profil d'EJM vulnérables identifié par zone d'intervention.



Les études n'ont en outre pas pour ambition d'analyser l'ensemble des profils vulnérables d'une zone d'intervention donnée : l'équipe de consultant.e.s s'est donc attachée à forger une méthodologie d'analyse holistique et répliquable, permettant une modélisation au-delà des catégories, pouvant être appliquée pour d'autres analyses de la vulnérabilité sous l'angle genre et diversité.

### **Biais d'accès**

Les EJM consultés ont systématiquement été mobilisés par une structure partenaire connue et acceptée par les EJM, afin de garantir une approche de *Do Not Harm/Ne pas nuire*. Le biais de l'accès est donc à considérer comme élément d'analyse important : seuls les personnes/groupes auxquels un accès a été possible via une structure de mobilisation ont pu être consultés.



#### 1.4. Les profils d'EJM étudiés au Maroc

À la suite de l'analyse documentaire et de l'atelier de pré-diagnostic, les profils suivants ont été identifiés pour la phase de collecte de données primaires :

Profils	Zone de consultation <sup>6</sup>	Caractéristiques clés
Jeunes femmes et filles subsahariennes victimes de violences basées sur le genre - dont certaines en situation de rue	Rabat	Filles et jeunes femmes camerounaises et guinéennes âgées de 14 à 24 ans. Elles ont subi tous les types de violences au cours de leur traversée (Prison, vols, viols,...) – accompagnées et non accompagnées
Filles et jeunes femmes subsahariennes avec enfants à charge sans présence du père	Rabat	Filles et jeunes femmes guinéennes, ivoiriennes, congolaises et une camerounaises de 16 à 24, ayant un ou deux enfants à charge
Garçons et jeunes hommes en situation de rue	Rabat	Garçons et jeunes hommes non accompagnés âgés de 17 à 22 ans ayant quitté leur pays seuls (14-15 ans). Soudanais, tchadiens, guinéens et ivoiriens
Étudiant.e.s subsaharien.ne.s en fin d'études en formation professionnelle ou supérieures	Rabat	Trois étudiant.e.s guinéen.ne.s venus au Maroc de façon régulière se retrouvant en fin de droits donc dans une situation irrégulière.
Jeunes hommes soudanais victimes de violences et de racket au passage de la frontière avec l'Algérie	Oujda	Jeunes hommes ayant tous quitté leur pays non accompagnés et très jeunes (14-15 ans), en mobilité depuis plusieurs années et arrivés au Maroc depuis quelques mois. Ils ont subi la

<sup>6</sup> Il s'agit de la zone où a été identifié et consulté le sous-groupe d'EJM en question – cela ne signifie pas que l'on ne peut pas retrouver ce sous-groupe dans l'autre zone d'intervention du projet.



		torture, l'emprisonnement et l'exploitation surtout en Lybie. Estiment être discriminés que les autres migrants
Garçons subsahariens en situation de rue	Oujda	Garçons âgés de 15 à 17 ans non accompagnés ayant quitté leur pays à un jeune âge (14-15 ans) et sont tous arrivés à Oujda la majorité via le Mali et l'Algérie. Originaires du Soudan, de Guinée, du Tchad et de Côte d'Ivoire.
Jeunes femmes subsahariennes victimes de violence (notamment VBG) et sans domicile fixe	Oujda	Femmes majeures guinéennes et camerounaises arrivées au Maroc via l'Algérie. Elles témoignent des sévices subis lors de la trajectoire migratoire - viol des femmes systématique et parfois d'enfants filles et garçons. Ont fui leur pays : mariage forcés, mutilation génitale.
Enfants apatrides abandonnés par les parents	Rabat	Via recherche documentaire
Filles et garçons subsahariens en situation de handicap	Rabat	
Filles et jeunes femmes victimes de traite	Rabat	
Filles subsahariennes mineures en situation de rue	Oujda	

Trois profils n'ont pas pu faire l'objet d'une consultation terrain. Plusieurs informations ont malgré tout pu être obtenues lors des entretiens avec certains acteurs et une recherche documentaire :

- Les enfants en situation de handicap : c'est une cible très peu visible et qui ne sont pris en charge par aucune organisation ;
- Les filles subsahariennes en situation de rue : c'est une cible « invisible » à Oujda. Les seules qui ont été en contact avec les associations étaient malades et « accompagnées » par un homme ou encore enceintes non accompagnées – donc potentiellement victimes d'exploitation ou de traite. L'association ACODEC a par exemple été saisie par une jeune migrante pour suivre une formation qui ne l'a



finalement pas intégré : un homme qui se disait son « tuteur » a demandé à ce que l'association lui donne une contre partie pour qu'il la laisse suivre la formation.

- Les filles et jeunes femmes victimes de traite : les acteurs contactés ne travaillent pas directement avec cette cible qui reste très difficile à toucher.

L'entretien sur les enfants apatrides abandonnés n'a pu être réalisé, l'acteur identifié n'a pas donné suite à la demande en dépit des différentes relances. Une analyse bibliographique a permis d'identifier la problématique.

Lors des entretiens avec les acteurs institutionnels et les OSC, d'autres profils ont été identifiés comme vulnérables :

- Les EJM souffrant de troubles mentaux ;
- Les EJM incarcérés : c'est une cible qui semble très vulnérable au regard du respect de ses droits. La collaboration avec les associations des droits humains en matière de plaidoyer contribuerait à leur garantir l'accès aux droits garantis par les conventions internationales auxquelles le gouvernement adhère (lutte contre les détentions arbitraires, les conditions de détention, les garanties procédurales auxquelles les détenus migrants ont accès en droit et en pratique)
- Les EJM souffrants de maladies graves (cancer par exemple).

D'autre part, les personnes âgées en mobilité– qui ne font pas partie de la cible du projet - apparaissent elles aussi vulnérables, car ciblées par aucun programme.



## 2. Analyse intersectionnelle de la vulnérabilité

Une analyse croisée par thématique est proposée, plutôt qu'une analyse par sous-groupe, afin de pouvoir refléter la fluidité de la mobilité et ne pas créer des silos.

Plusieurs thématiques sont explorées dans le cadre de cette analyse croisée :

- **Le vécu et le projet de vie** : comprendre le parcours passé, présent et futur ;
- **Les principaux facteurs de diversité** renforçant la vulnérabilité, dans une logique intersectionnelle ;
- **Les discriminations, risques et difficultés actuelles** ;
- **Les moyens de résilience et les relations de pouvoir** ;
- **L'accès aux ressources et aux services** de protection, éducation et insertion socio-professionnelle ;
- **Les besoins spécifiques.**

### 2.1. Vécu et projet de vie

⇒ **Facteurs déclencheurs de la mobilité**

Plusieurs raisons, parfois cumulatives, sont à l'origine de la mobilité des EJM consulté.e.s :

1. **La situation sécuritaire dans le pays d'origine** : c'est le cas de l'ensemble des jeunes soudanais, qui ont quitté leur pays à cause de la guerre, avec pour certains des raisons ethniques et religieuses du fait de la guerre tribale et religieuse entre musulmans et chrétiens. Certain.e.s camerounais.e.s évoquent les conflits intercommunautaires comme facteur déclencheur de la mobilité.  
Beaucoup de jeunes guinéens avancent aussi le fait de vouloir fuir la guerre comme raison de la mobilité, mais au vu de la réalité de la situation du pays, il s'agit très certainement d'explications motivées par la volonté d'obtenir un statut de réfugié plus que de raisons correspondant à la réalité ;
2. **Des normes sociales de genre néfastes** : Pour les filles et les jeunes femmes, la fuite de normes sociales et traditions culturelles néfastes, telles que le mariage précoce, le mariage forcé notamment dans le cas du mari défunt à l'un de ses frères, la mutilation génitale sont des raisons majeures à la mobilité, notamment des guinéennes et des camerounaises.
3. **Des motivations économiques** : la recherche d'un avenir meilleur que dans le pays d'origine est une raison importante à la mobilité. On observe à la fois des parcours long d'EJM ayant quitté leur pays il y a plusieurs années, ou des parcours plus directes, comme le cas de jeunes femmes ivoiriennes ayant quitté leur pays pour venir travailler comme domestiques au Maroc. D'autres viennent étudier au Maroc et se retrouvent dans une situation irrégulière à la fin de leurs études – leur titre de séjour n'étant pas renouvelé.

Certaines filles, devenues adolescentes, ont quitté leur pays jeunes accompagnées de leurs parents, et sont au Maroc depuis plusieurs années.

⇒ **Mobilité à Oujda et Rabat**

Oujda constitue une porte d'entrée au Maroc : les EJM y arrivent par voie terrestre à la frontière avec l'Algérie, après souvent un long parcours en mobilité de plusieurs années (jusqu'à cinq ans pour les EJM rencontrés.e.s dans le cadre de cette étude), et après avoir parfois déjà tenté



la traversée vers l'Europe à plusieurs reprises. Les soudanais arrivent via le Tchad, la Lybie et l'Algérie. Les africain.e.s de l'Ouest et du Centre semblent plutôt entrer en Algérie via le Niger (EJM camerounais notamment) ou le Mali (pays de transit quasi-systématiques des EJM originaires de Guinée rencontrés dans le cadre de cette étude).

Rabat est davantage une ville pour les EJM cherchant à se stabiliser un certain temps à la recherche d'opportunités économiques. Les EJM y arrivent de plusieurs villes du pays, dont Oujda, Fès, Nador, Dakhla, Agadir, Tiznit, Inezgane et Marrakech. Lesjeunes femmes subsahariennes avec enfant à charge sans présence du père y sont en outre très présentes. Selon les acteurs, ce sont souvent les mêmes jeunes femmes qui étaient invisibles à Oujda « victimes éventuelles de traite », et qui ont pu tomber enceinte à Oujda : elles'adrecentaux associations pour des besoins de santé, notamment liées à leur grossesse, et « sont tout le temps accompagnées par un homme ». Elles quittent Oujda pour Rabat et Casablanca après avoir accouché.

#### ⇒ **Parcours en mobilité**

Les personnes ayant fait la traversée via la Lybie ont tous témoigné de violences subies par les groupes armés, les trafiquants d'être humains et par l'Etat (kidnapping, torture, séquestration, emprisonnement dans des conditions inhumaines). Certains arrivent à Oujda avec des séquelles physiques nécessitant une prise en charge médicale (fractures, etc). Les conditions en Algérie sont aussi très difficiles, la traversée du désert reste éprouvante pour tous les migrants ce qui nécessite une prise en charge psychologique rapprochée à leur arrivée à Oujda particulièrement. Beaucoup témoignent aussi de violences policières à la frontière entre l'Algérie et le Maroc, avec une confiscation des papiers d'identité.

Les participant.e.s aux focus groupes évitent de parler des violences sexuelles subies : c'est annoncé de manière générale et non spécifique. Lesviolences sexuelles semblent systématiques pour les filles. Les relations « non désirées » constituent un moyen de protection: paiement de la traversée en accordant une relation sexuelle « aux protecteurs ». Des viols sur leurs enfants ont aussi été signalés. Les violences sexuelles envers les garçons et les jeunes hommes sont encore plus tabou : elles semblent exister et être connues mais ne sont jamais clairement citées.

La majorité des filles et jeunes femmes consultées ont des enfants en bas âge à charge, avec des grossesses – souvent non désirées – contractées pendant la mobilité. Les enfants nés en mobilité hors du Maroc n'ont pas d'existence légale.

#### ⇒ **Projets futurs**

Sans ressources et ne pouvant pas travailler par absence de titre de séjour, la très grande majorité des EJMrencontré.e.s sont dans une très forte précarité et se retrouvent « bloqués » au Maroc sans réelles perspectives, dans l'incapacité de financer leur vie sur place, la suite de leur parcours ou le retour au pays.

Beaucoup souhaitent se former au Maroc, soit pour pouvoir continuer leur parcours en Europe ou en Amérique du Nord, soit pour pouvoir rester au Maroc dans de bonnes conditions, ou soit pour retourner dans leur pays d'origine avec une formation leur permettant d'accéder à de meilleures conditions de vie. D'autres veulent documenter leur vécu, comme ces deux sœurs arrivées enfants au Maroc avec leurs parents : « si j'arrive à suivre une formation dans le



métier du cinéma je vais en faire un film » ; « je n'oublierai jamais le calvaire vécu ...je vais écrire mon histoire ».

## 2.2. Facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité

	Principaux facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité - Maroc
<b>Individuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mineur.e.s</li> <li>• Mères avec enfant à charge sans présence du père</li> <li>• Situation administrative (situation irrégulière, absence d'état civil)</li> <li>• Parcours migratoire (séquelles physiques et/ou mentales)</li> <li>• Couleur de la peau</li> <li>• Pays d'origine (soudanais)</li> <li>• Langue (non-arabophone)</li> </ul>
<b>Familial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non accompagnés</li> </ul>
<b>Communautaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes sociales de genre néfastes dans le pays d'origine</li> </ul>
<b>Sociétal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Racisme structurel</li> </ul>

Plusieurs éléments de diversité exposent particulièrement aux risques les EJMs dans leur situation de vie actuelle au Maroc, souvent de façon intersectionnelle. D'autres éléments de diversité dans leur pays d'origine (rupture familiale, pauvreté familiale, normes sociales de genre) ont pu être à l'origine de la mobilité, créant ainsi des vulnérabilités en chaîne.

### ⇒ **Parcours migratoire (séquelles physiques et/ou mentales)**

D'une façon générale, le profil et parcours de mobilité est un facteur majeur en termes d'exposition aux risques. Plus le parcours en mobilité est long et difficile, plus il renforce la vulnérabilité, en créant des vulnérabilités en chaîne : Les violences subies (violences physiques, violences sexistes et sexuelles, exploitation/traité) engendrent maladies mentales, séquelles physiques et handicap. Les filles et les jeunes femmes sont souvent victimes de viol sur le parcours, aboutissant régulièrement à des grossesses non désirées, les exposant à davantage de risques et de mécanismes de résilience négatifs.

### ⇒ **Mineur.e.s non accompagnés**

Les mineur.e.s filles et garçons non accompagnés restent les plus touchés par le risque de la traite (exploitation sexuelle, trafic de drogue, banditisme). Les filles sont les plus exposées et sont invisibles à Oujda : elles semblent être enfermées sous la coupe d'hommes qui les exploitent ou des passeurs qui ne sont payés qu'à leur arrivée à destination. Elles ne sont en contact avec les structures de prise en charge qu'en cas de problèmes de santé ou en cas de grossesse où elles sont mises dehors.

### ⇒ **Jeunes mères sans appui du père**

Les jeunes mamans, avec un enfant ou deux à charge, issus généralement de relations non désirées ou de viol sont particulièrement vulnérables. Sans appui « du père » ni de leur famille,



elles ne peuvent se libérer pour chercher un travail ou suivre des formations, et sont alors exposées aux pires formes de travail (exploitation domestique, prostitution, mendicité) pour pouvoir subvenir à leurs besoins et ceux de leurs enfants. Elles sont en outre victimes de harcèlement de rue de la part des hommes marocains.

#### ⇒ **Situation administrative irrégulière et/ou sans état civil**

La problématique de l'ensemble des EJM.s consulté.e.s, tou.te.s en situation irrégulière, est la situation administrative et la difficulté d'obtenir le statut de réfugié ou la carte de séjour pour accéder au logement, aux dispositifs de formation professionnelle et à un emploi. Même s'ils ont théoriquement accès aux soins primaires, leur situation administrative peut aussi être un frein pour certains services de santé : difficultés d'accès aux services de deuxième et troisième niveau et de santé mentale, refus de soins récurrents liés à des exigences administratives contraignantes (refus de vaccin pour défaut d'avis de naissance, refus de soins pour défaut de document d'identité, demandes de justificatifs de domicile).

Les étudiant.e.s en fin de formation professionnelle ou d'études universitaires perdent leur titre de séjour et deviennent dans une situation irrégulière, ne leur permettant pas d'accéder à l'emploi. Sans bourse et sans appui familial, ils/elles tombent dans la précarité, et sont sujets à des troubles mentaux et à des mécanismes de résilience négatifs (mendicité, pires formes de travail).

Concernant les enfants nés en mobilité, seuls ceux nés au Maroc ont une existence légale et sont inscrits à l'état civil, les autres étant apatrides sans possibilité d'inscription à l'état civil au Maroc.

#### ⇒ **La couleur de peau**

Le racisme structurel envers les personnes de peau noire expose les EJM.s concernés à toutes formes de discriminations (accès au logement notamment) et à des violences, policières et de la part de la communauté, qui les dépouillent de leurs habits, téléphone et argent.

#### ⇒ **Le pays d'origine**

Les soudanais<sup>7</sup> semblent fortement stigmatisés : ils sont perçus comme étant agressifs surtout après les événements de Nador qui ont impliqué 2000 migrants essentiellement des soudanais dans une tentative d'entrée massive dans l'enclave espagnole Melilla. Ils ont de grandes difficultés à s'intégrer, ont le sentiment d'être plus discriminés que les autres migrant.e.s d'Afrique subsaharienne et de Syrie, notamment pour les derniers concernant l'obtention du statut de réfugiés, et ont le sentiment d'être victimes de rafles policières ciblées.

#### ⇒ **La langue**

Le fait de ne pas parler arabe est un élément de diversité renforçant l'exclusion sociale, du fait de la difficulté d'accès de certains services de base. La problématique concerne notamment

---

<sup>7</sup> Aucun des différents acteurs rencontrés n'a travaillé avec des jeunes femmes soudanaises : ils ont tous mentionné que les jeunes hommes soudanais arrivaient seuls, au contraire des syriens qui arrivent en famille.



l'accès à l'éducation, les études primaires et secondaires étant dispensées en arabe<sup>8</sup>. Les soudanais font face à une double barrière par rapport aux EJM subsaharien.ne.s de pays francophones, puisqu'ils ne parlent ni français, ni le dialecte marocain<sup>9</sup>.

### **2.3. Discriminations, risques et difficultés**

#### **⇒ Une extrême précarité**

L'ensemble des EJM font part d'une précarité extrême, d'autant plus pour celles et ceux qui ne sont pas hébergées en logement d'urgence temporaire. Les jeunes femmes subsahariennes qui ont un toit vivent entassées dans des chambres à 5 ou 6 avec leurs enfants au risque d'être expulsées à tout moment si elles n'arrivent pas à payer leur contribution au loyer. Certains jeunes hommes sont obligés de passer la nuit dehors par peur des rafles de la police qui ciblent particulièrement les migrants de sexe masculin. De nombreux jeunes soudanais vivent dans une situation désespérée : ne pouvant pas accéder au logement, ils vivent dans la forêt, sans eau ni électricité. Sans moyens pour s'acheter des vêtements, chaussures et couvertures, ils développent des maladies dues au froid.

La situation des filles et les jeunes femmes avec des enfants à charge est extrêmement précaire : elles ne parviennent souvent pas à subvenir aux besoins de leurs bébés et enfants qui souffrent de maladies : anémie, malnutrition, troubles psychologiques, souvent traumatisés à leur naissance par les souffrances de leur mère, dont la grossesse est dans la plupart du temps non désirée et issue de viols.

#### **⇒ Une exposition à toutes formes de violences**

##### **Violences policières**

Les violences policières sont très répandues, que ce soit à la frontière ou à l'intérieur du pays. Des vols de papiers, des tirs et des cas de viols sont relatés à la frontière.

Le risque auquel sont exposé.e.s l'ensemble des EJM rencontré.e.s est celui des rafles policières souvent basées sur la couleur de peau, et le refoulement vers l'Algérie pour ceux basés à Oujda. Les soudanais semblent particulièrement ciblés : ils témoignent d'une traque systématique, d'un harcèlement et de menaces de la part de la police qui vient les chercher

---

<sup>8</sup> Concernant la formation professionnelle, la barrière de la langue ne se pose pas pour les EJM francophones au Maroc : la formation y est dispensée en français, de la même façon que pour les études supérieures.

<sup>9</sup> La barrière linguistique ne se pose pas pour les soudanais pour l'éducation primaire et secondaire, puisque les cours sont dispensés en arabe classique.



chez eux pour ceux qui ont un toit. La possession d'un récépissé de demande d'asile ne semble pas davantage protéger les EJM concernés, embarqués malgré tout par la police.

Le risque concerne aussi les enfants, y compris ceux nés au Maroc et donc avec un statut légal, bien que conformément à la loi les enfants mineurs ne peuvent être refoulés.

### **Violences sexistes et sexuelles**

Les filles et les jeunes femmes subsahariennes, mais aussi leurs enfants, subissent quotidiennement toutes formes de violences par la communauté hôte: harcèlement sexuel, attouchements, agressions.

---

*« Ma fille a subi des attouchements de la part de l'épicier du quartier. Depuis que je l'ai signalé aux voisins, il refuse depuis de nous servir. »*

*« On est harcelée tout le temps par les hommes qui nous suivent jusqu'à chez nous »*

---

Les jeunes femmes travaillant domestiques sont maltraitées verbalement, avec des employeurs qui les menacent d'aller les dénoncer à la police pour vols si elles se plaignent.

Des cas d'exploitation sexuelle par la maîtresse de maison de jeunes hommes travaillant comme domestiques ont aussi été relatés, mais de façon très générale, témoignant d'un tabou sur la question.

### **Violences physiques de la part de la communauté d'accueil**

Les garçons et jeunes hommes subsahariens subissent des agressions physiques de la part de jeunes marocains qui les dépouillent de leurs habits et du peu d'argent qu'ils ont.

#### **⇒ Une procédure d'asile longue & perçue comme inéquitable**

Les EJM concernés sont souvent dans l'incapacité de suivre leur dossier de demande d'asile et de faire des recours. La gestion des dossiers de demande d'asile prend beaucoup de temps et les procédures administratives sont perçues comme très compliquées<sup>10</sup>. Dans ce contexte, avec les déplacements forcés et la perte des papiers (confisqués ou volés), le suivi est quasiment impossible. Les temps longs des procédures exposent d'autant plus aux risques, les EJM ne se considérant pas en sécurité, notamment vis-à-vis de la police, tant qu'ils n'ont pas obtenu le statut de réfugié et ne pouvant pas travailler légalement.

---

<sup>10</sup> À Oujda, le HCR travaille avec des ONG relais pour les processus de demande d'asile (FOO-OMDH)



Les jeunes soudanais avancent une discrimination institutionnelle sur l'obtention du statut de réfugiés, face aux syriens, palestiniens et yéménites qui obtiendraient automatiquement le statut de réfugié.

## 2.4. Moyens de résilience et relations de pouvoir

### ⇒ Mécanismes de résilience positifs

Deux principaux mécanismes de résilience positifs sont observés : l'entraide communautaire, avant tout organisée par nationalité et, dans une moindre mesure, le travail ponctuel.

- Les soudanais vivent en communauté avec les tchadiens, et se déplacent en groupe ce qui les rend plus visibles et par conséquent sujets aux rafles de la police ;
- Les EJM subsahariennes vivent en communauté pour s'entraider, à 5 ou 6 par chambres. Généralement, la maison est louée par un homme membre de la communauté, qui sous-loue aux autres, et partagent le peu qu'ils gagnent ;
- Concernant les filles et jeunes femmes subsahariennes, elles s'organisent pour garder leurs enfants et pouvoir travailler. Les ivoiriennes, sénégalaises et congolaises semblent mieux organisées que les guinéennes, qui s'estiment « laissées pour compte ».

L'entraide communautaire peut aussi se situer au niveau éducatif, comme l'exemple d'un camerounais qui donnait gratuitement des cours aux jeunes filles subsahariennes victimes de VBG<sup>11</sup>. Ces mécanismes d'entraide semblent importants à encourager, valoriser et structurer.

Les activités liées au travail ponctuel incluent pour les filles et les jeunes femmes le tressage, le ménage, la restauration ; et pour les garçons et jeunes hommes les services rendus dans le déménagement, le bâtiment, l'agriculture.

### ⇒ Mécanismes de résilience négatifs

Face à l'absence de ressources, les mécanismes de survie négatifs sont nombreux, avec une forte exposition aux risques et à toutes formes d'exploitation :

- **La mendicité** est un mécanisme de survie adopté à la fois par les filles/jeunes femmes (souvent avec leurs enfants) et garçons/jeunes hommes pour pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants éventuels, avec un sentiment de honte partagé – en témoigne le terme de « feu rouge » plutôt que mendicité employé par certains d'entre eux pour garder leur dignité ;
- **Le petit banditisme** : les garçons en situation de rue semblent particulièrement y faire recours, car ils sont amenés à des personnes malhonnêtes, et « devoir faire des choses qu'on ne veut pas faire et devenir des bandits » ;
- **Les pires formes de travail** concernent indifféremment les filles/jeunes femmes et les garçons/jeunes garçons :
  - o La prostitution, qui n'est jamais évoquée personnellement mais à travers des « cas connus » dans la communauté ;
  - o L'exploitation domestique, qui induit parfois de l'exploitation sexuelle, indépendamment du sexe, avec des conditions de travail très dures (travail sans pause, violences, menaces) souvent sans recevoir de salaire. Lorsque le/la travailleur.se domestique se plaint de ses conditions (salaire non versé

---

<sup>11</sup> Ces cours n'ont plus lieu, la personne étant partie.



- pendant plusieurs mois, violences, papiers confisqués par l'employeur), l'employeur le/la menace de le/la dénoncer à la police.
- L'exploitation par les réseaux de hachich de certains garçons et jeunes hommes, notamment les garçons en situation de rue et les jeunes soudanais.

#### ⇒ **Relations entre les différentes communautés**

Au-delà des cas de violences déjà relatés, des mécanismes positifs se mettent en place avec la communauté d'accueil qui apporte de l'aide aux EJM : nourriture, habits, aumône, ainsi que pour la garde des enfants. Avoir des enfants à charge semble, dans cette perspective, être un facteur facilitateur, les gens étant plus généreux avec les enfants.

Les EJM rencontrés à Rabat et étant d'abord passés par Oujda estiment que la communauté d'accueil est plus généreuse à Oujda qu'à Rabat – où la vie est alors plus difficile.

Les soudanais, ne parlant ni français ni le dialecte marocain, n'arrivent quant à eux pas à s'intégrer ni avec les marocains, ni avec les autres communautés d'EJM subsahariens, du fait de la barrière de la langue et de discriminations plus fortes.

Il est important de noter que la mobilité n'expose pas seulement à des risques, elle peut exposer à des opportunités. En termes de genre, par exemple, elle peut contribuer à conférer aux femmes et aux filles une plus large autonomie et réduire les disparités entre les sexes, en permettant aux femmes d'accéder à l'emploi ou aux filles à une formation. L'autonomisation des femmes peut se répercuter d'une génération sur l'autre et marquer profondément la culture et les structures sociales du pays d'origine.

De même, pour les EJM souffrant de discrimination de par leur orientation ou identité sexuelle, la mobilité offre des opportunités d'inclusion sociale dans d'autres contextes.

Pour que la mobilité offre des opportunités aux profils les plus vulnérables, il faut un cadre protecteur et inclusif.

#### **2.5. Accès aux ressources et aux services**

Au Maroc, l'accès des EJM aux services de santé<sup>12</sup> et d'éducation est garanti sur le plan juridique aux migrants réguliers et en situation irrégulière. Toutefois, celui-ci reste très difficile : manque d'accès à l'information ou connaissances des procédures administratives, barrières linguistiques ou culturelles, discrimination ou non connaissances du personnel des lois en vigueur en faveur d'accès aux migrants aux services de santé et d'éducation. Les EJM en situation irrégulière déclarent n'accéder dans les faits aux services que s'ils sont accompagnés par les associations aussi bien pour l'accès aux soins, l'accouchement, l'inscription des nouveaux nés à l'état civil et des enfants à l'école.

On observe en outre à Oujda une diminution des services d'urgence offerts par les OSC/ONG au profit des services d'insertion, alors que les besoins restent là, voire augmentent.

---

<sup>12</sup> Les services de santé ouverts aux migrant.e.s concernent les centres de santé primaire et les services d'urgence, mais ne couvrent pas les analyses, radios et matériel de soins,



## ⇒ Disponibilité et accès aux services de protection

### Accès aux droits

L'accès aux droits constitue une réelle problématique : tous les EJMsrencontré.e.s (y compris les mineur.e.s) ont déclaré courir le risque d'arrestations arbitraires, de déplacements forcés, de refoulement et de détention. À ce jour, le Maroc n'a pas mis en place de centres de rétention pour les migrants : les non-ressortissants appréhendés sont incarcérés dans les prisons marocaines, ainsi que dans les zones de transit et les centres de détention en dépit du fait que la loi 02-03<sup>13</sup> exige que les non-ressortissants dans les procédures liées à la migration soient détenus dans des établissements qui ne sont pas sous la direction de l'administration pénitentiaire (article 34). Pour les migrants incarcérés, les acteurs de la société civile, dont l'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH), plaident pour que l'Etat mette en place des centres de détention dédiés, au lieu de les incarcérer avec les criminels et les personnes dansdes procédures pénales – avec une exposition aux violences potentiellement très forte.

### Santé

Les EJMsont des difficultés d'accès au système de santé, en raison de leur situation irrégulière et de différents obstacles financiers, linguistiques et culturels, ne connaissant pas les services auxquels ils peuvent accéder ni les pratiques et les démarches administratives – et par méconnaissance du personnel de santé. Le Règlement intérieur des hôpitaux stipule queles patients ou blessés non marocains sont admis, quel que soit leur statut, dans les mêmes conditions que les nationaux. Un dispositif de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences est mis en place dans les hôpitaux qui disposent d'une cellule d'accueil des femmes et filles victimes de violences basées sur le genre pour leur prise en charge. Toutefois, il ya un grand écart entre la loi et la pratique. Pour accéder aux soins, les EJM consultés qui viennent d'arriver à Oujda déclarent être pris en charge par les associations, particulièrement MS2, pour les soins et les médicaments. Ils n'ont aucune connaissance des services disponibles et ont manifesté leur peur d'entrer en contact avec les services de l'Etat : peur d'être raflés par la police, refoulés ou déplacés. Pour les femmes avec enfants, elles soulignent des fortes discriminations par le corps médical : attentes interminables, soins non dispensés. Elles ne réussissent à accéder aux soins que si elles sont accompagnées par les associations, qui leur facilitent l'accès aux structures de soins, en particulier aux femmes enceintes, et à leurs jeunes enfants : accompagnement aux consultations, accouchement, suivi de grossesse et de post-partum, suivi des nouveau-nés, inscription des enfants à l'état civil.

### Logement

L'accès au logement – encore plus pour le logement décent - est très difficile pour les EJM en situation irrégulière, pour lesquels la loi n'autorise théoriquement pas les bailleurs à leur louer leur bien. Dans les faits, cela se pratique, mais la discrimination envers les EJMs subsaharien.ne.s est forte.

La majorité vit dans des conditions très précaires, souvent dans la rue ou dans des quartiers à risques. D'autres vivent dans des logements d'urgence, notamment les EJMs nouvellement

---

<sup>13</sup> Les femmes enceintes et les mineurs ne sont pas sujets aux expulsions.



arrivés à Oujda, pour qui Caritas semble être le point de convergence. MS2 et Ain Ghazal proposent aussi des solutions de logements d'urgence, mais ceux-ci ne répondent pas au besoin d'une solution de logement pérenne.

#### ⇒ **Disponibilité et accès aux services d'éducation**

L'enseignement fondamental est un droit de l'enfant prévu par la Constitution marocaine, sans distinction entre enfants marocains et enfants étrangers, à condition que le parent ou le tuteur de l'enfant présente une copie de l'acte de naissance ou copie équivalente de l'état civil. Il s'agit là d'un obstacle majeur pour une grande partie des enfants en mobilité, y compris pour ceux nés au Maroc d'une mère en mobilité, souvent en situation irrégulière qui doit disposer de l'avis de naissance pour inscrire l'enfant au registre marocain. Les démarches ne sont généralement pas connues par les mères, qui déclarent que sans l'accompagnement des associations, elles ne peuvent accéder à ce service.

Toujours par méconnaissance de leurs droits, les EJM mineur.e.s non accompagné.e.s et non-régularisé.e.s ont très peu de chances de s'inscrire dans le système scolaire marocain. À cela s'ajoutent une situation souvent précaire qui fait qu'ils doivent subvenir à leurs besoins primaires avant de pouvoir aller à l'école, et pour les non-arabophones la barrière de la langue - l'enseignement public primaire et secondaire étant dispensé en arabe (au contraire de l'enseignement universitaire qui est en français).

Dans quelques cas, plutôt exceptionnels, des associations de la société civile donnent la possibilité aux EJM de suivre des cours d'alphabétisation, des cours préparatoires, et des formations professionnelles de courte durée avec l'appui de l'Entraide nationale et des projets financés par plusieurs bailleurs.

#### ⇒ **Disponibilité et accès aux services d'insertion professionnelle**

Les EJM rencontrés n'ont aucune visibilité quant à leur insertion professionnelle. L'accès au marché du travail relève d'un véritable parcours du combattant. Sans carte de séjour, ils ne peuvent accéder à aucun travail formel, ni à aucune formation diplômante. Les associations leur assurent des formations professionnelles de courte durée : des formations organisées par les ONG comme Bayti qui dispense une formation dans le domaine agricole dans une ferme pédagogique au profit des jeunes migrants en situation de rue. ACODEC, à Oujda, organise des formations des EJM filles et garçons dans le domaine de l'électricité et de la couture, des formations organisés dans le cadre du programme de l'Entraide Nationale. Cependant, le paiement d'une assurance demandée depuis cette année par l'Entraide Nationale pour que les EJM puissent accéder à la formation constitue une barrière financière pour les associations, et limite donc le nombre d'EJM pouvant avoir accès aux formations.

L'association Chabiba pour les personnes à besoin spécifiques (orthophonie, handicap moteur), à Oujda accompagne les jeunes garçons mineurs non accompagnés pour l'insertion économique par l'éducation et la formation professionnelle: un accompagnement dans la durée. L'association assure la prise en charge du jeune (hébergement- nourriture-



scolarisation), le suivi de la formation et l'accompagnement pour l'accès au marché de travail<sup>14</sup>.

## 2.6. Besoins spécifiques

Les besoins spécifiques sont la résultante des vulnérabilités créées par les facteurs de diversité, les discriminations et les risques liés, ainsi que la (non) présence des services. Cette partie est structurée en deux grands axes :

1. Une présentation des grands besoins en termes de protection, éducation, insertion professionnelle ;
2. Le détail des besoins spécifiques par profil et par pilier programmatique, présentés sous forme de tableau.

⇒ **Besoins en termes de protection**

### Accès aux droits

Face à la non-connaissance de leurs droits au Maroc et aux nombreuses discriminations et violences subies rendant les EJM en situation irrégulière particulièrement vulnérables, le besoin premier semble être celui de la connaissance de leurs droits et des services disponibles, et un appui administratif et juridique, en particulier pour les mineur.e.s (mesures de protection spécifiques prévues dans la législation marocaine), et des filles et jeunes femmes enceintes ou avec des enfants à charge (SSR, SMI, protection et éducation de leurs enfants). Une sécurisation digitale systématique des papiers semblent aussi nécessaires, face aux nombreux cas de confiscation par la police marocaine ou les « employeurs » exploitant les EJM. Pour les enfants nés en mobilité, une régularisation de leur statut semble primordiale.

### Logement

Un logement décent et sur la durée est un besoin transversal de toutes les cibles. Face aux barrières d'accès au logement (légale, financière), des solutions basées sur des dynamiques communautaires et le développement d'activités génératrices de revenus semblent être l'option à privilégier. Pour les enfants mineur.e.s non-accompagnés, il s'agit de pouvoir avoir un hébergement dans un cadre protecteur recréant le cadre familial, à travers des dispositifs de famille d'accueil.

### Santé

En termes de santé, le besoin transversal est celui d'un appui psychosocial du fait de la dureté de la traversée. Une prise en charge holistique en matière de soins de santé semble en outre primordiale pour les EJM nouvellement arrivés, notamment pour ceux ayant des séquelles physiques des violences subies sur le trajet. Les filles et les jeunes femmes ont besoin de services de SSR et SMI, notamment lors de leur grossesse et de l'accouchement. Les enfants nés en mobilité, qu'ils soient nés au Maroc ou à l'étranger, ont besoin d'une prise en charge pédo-psychologique adaptée, du fait des traumatismes vécus personnellement ou à travers leur mère. Cela peut passer via des *Child-Friendly Spaces* ou *espaces amis des enfants*, pour les mineurs nés en mobilité ou non.

Concernant les victimes de VBG, une prise en charge holistique est nécessaire, notamment pour les violences subies au Maroc (assistance juridique). Il s'agit en outre de prêter une attention particulière aux hommes victimes de VBG, très largement invisibilisés car le sujet est

---

<sup>14</sup>L'association dispose d'un centre d'hébergement et de formation



tabou. Enfin, pour les soudanais particulièrement méfiants des institutions et structures, il s'agit de pouvoir assurer une mise en confiance et d'un soutien psychologique en arabe soudanais.

### **Acceptation/insertion sociale & dynamique communautaire**

Face aux stigmatisations et difficultés rencontrées, le besoin d'être accepté socialement est important, notamment pour les jeunes soudanais très largement discriminés. Le renforcement de la dynamique communautaire est un besoin exprimée par les filles et jeunes femmes guinéennes.

Le sport est un besoin exprimé par les garçons et jeunes hommes en situation de rue, avec la volonté d'intégrer les clubs de sport (football, karaté, etc).

#### **⇒ Besoins en termes d'éducation**

Différents types de besoins en matière d'éducation émergent :

- L'apprentissage de l'arabe dialectal, primordial pour pouvoir accéder au système éducatif public marocain primaire et secondaire. L'apprentissage du français est un besoin complémentaire exprimé par les soudanais pour pouvoir s'insérer, et de l'anglais par certain.e.s EJM souhaitant saisir des opportunités professionnelles au Canada ou aux États-Unis ;
- Des passerelles éducatives pour les enfants, à travers des cours de soutien ou de rattrapage dû au retard pris avec la déscolarisation ;
- Des dispositifs d'éducation hybrides pour les adolescent.e.s, leur permettant pour ceux/celles qui le souhaitent de reprendre leurs études tout en ayant des activités génératrices de revenus, avec pour les mères avec enfants à charge, une solution pour la garde d'enfants ;
- Pour les enfants en bas âge nés en mobilité, l'accès à des crèches ou au préscolaire.

#### **⇒ Besoins en termes d'insertion professionnelle**

La réponse aux besoins d'insertion professionnelle des EJM doivent être adaptées à leur situation actuelle : besoin de dispositifs de formation et d'insertion professionnelle rapides (besoin d'argent rapidement, nombreux déplacements à l'intérieur du pays), hybrides (se former tout en ayant des sources de revenus), et compatibles avec leur statut légal. Spécifiquement pour les filles et les jeunes femmes, il s'agit de renforcer la connaissance des dispositifs de formation, et de développer un projet professionnel adapté à leurs envies en leur permettant d'accéder à des métiers leur permettant d'accéder à des perspectives nouvelles et ne pas les confiner dans les rôles/métiers dits féminins. Pour les mères avec enfant à charge sans présence du père, une solution pour la garde des enfants est un besoin clé, que ce soit pendant le temps de formation ou pendant l'exercice de l'activité. Enfin, pour les soudanais, il s'agit d'avoir un dispositif intégrant la barrière de la langue, à la fois via des cours de langue et des formations dispensées en arabe soudanais.



### ⇒ **Détail des besoins spécifiques par profil**

Afin de pouvoir sortir d'une segmentation figée et pouvoir répondre de façon intersectionnelle à des besoins spécifiques qui se présenteront, ceux-ci sont exprimés par grand type de profil répondant notamment à des facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité. Dans une logique intersectionnelle, un même EJM peut faire partie de plusieurs profils, dont les besoins spécifiques s'expriment dans chacun de ces profils. Ainsi, les besoins spécifiques d'une fille subsaharienne mineure victime de VBG au Maroc seront exprimés dans les profils « EJM mineur.e.s en situation irrégulière », « filles et jeunes femmes subsahariennes », « victimes de VBG au Maroc ».

<b>Profils</b>	<b>Besoins spécifiques- Protection</b>	<b>Besoins spécifiques - Éducation</b>	<b>Besoins spécifiques – Insertion socioprofessionnelle</b>
<b>EJM venant d'arriver au Maroc/ Oujda en situation irrégulière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan et soins de santé gratuits – y compris séquelles physiques</li> <li>• Prise en charge psychologique</li> <li>• Logement d'urgence</li> <li>• Sécurisation digitale de leurs papiers</li> <li>• Connaissance sur leurs droits et orientations vers les services disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à l'information et orientation vers les services disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de formation professionnelle rapide et hybride permettant d'acquérir des compétences tout en gagnant de l'argent</li> </ul>
<b>EJM mineur.e.s en situation irrégulière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances de leurs droits spécifiques liés à la protection des mineur.e.s au Maroc</li> <li>• Logement protecteur</li> <li>• Activités récréatives/sportives</li> <li>• Child friendlyspace</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage de l'arabe pour accéder à l'enseignement public</li> <li>• Passerelle éducative (cours de soutien/rattrapage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de formation professionnelle hybride permettant d'acquérir des compétences tout en gagnant de l'argent</li> </ul>
<b>Filles et jeunes femmes subsahariennes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à l'information sur leurs droits, les services et les démarches administratives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage de l'anglais pour celles qui ont comme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des dispositifs</li> <li>• Dispositifs de formation professionnelle rapides,</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SSRAJ/PF</li> <li>• Renforcement de la dynamique communautaire (guinéennes)</li> <li>• Accès à un logement décent</li> </ul>	<p>projet de poursuivre au Canada / États-Unis</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif d'éducation hybride leur permettant de reprendre leurs études tout en ayant la possibilité de gagner de l'argent</li> </ul>	<p>hybrides, adaptés à leurs projets/envies et en alternance pour avoir un revenu de subsistance.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui pour création d'entreprise (Accompagnement et financement)</li> </ul>
<b>Filles et jeunes femmes avec enfants à charge sans présence du père</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances des droits de leurs enfants (protection des mineur.e.s) et des services liés</li> <li>• Orientation et accès gratuit à la santé materno-infantile</li> <li>• Prise en charge des besoins de base de leurs enfants (nutrition, hygiène, enregistrement civil)</li> <li>• Accès à un logement décent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Solution pour la garde d'enfants, à la fois pendant la formation et l'activité professionnelle</li> <li>• Solutions hybrides éducation-formation-crédation de revenus</li> </ul>	
<b>Enfants nés en mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régularisation de leur statut</li> <li>• Prise en charge psychologique adaptée</li> <li>• Child friendlyspace</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux crèches / préscolaire</li> </ul>	<i>N/A – pas de besoin spécifique exprimé</i>
<b>Victimes de VBG subies au Maroc (femmes et hommes)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre d'accueil et d'écoute</li> <li>• Prise en charge holistique (médicale, psychosociale, juridique)</li> <li>• Attention particulière pour les hommes victimes</li> </ul>	<i>N/A – pas de besoin spécifique exprimé</i>	<i>N/A – pas de besoin spécifique exprimé</i>



<b>EJM Soudanais</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instruction rapide de leur demande d'asile</li> <li>• Sécurisation digitale des papiers</li> <li>• Acceptation / Insertion sociale dans les communautés d'accueil</li> <li>• Prise en charge psychologique dans une langue qu'ils comprennent &amp; mise en confiance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre l'arabe dialectal et de français</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs d'insertion professionnelle rapide et adaptés à leur situation, compatibles en termes de langue parlée</li> </ul>
<b>Étudiant.e.s en fin de formation professionnelle ou universitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à un statut leur permettant de travailler au Maroc</li> </ul>	<i>N/A – pas de besoin spécifique exprimé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de pouvoir accéder à un emploi à mi temps afin de pouvoir suivre des études et subvenir à leurs besoins</li> </ul>



### 3. Perspectives et recommandations

#### 3.1. Orientations programmatiques

L'analyse a permis d'identifier plusieurs grandes orientations programmatiques. Celles-ci incluent à la fois les mesures programmatiques à l'attention des EJM pour prévenir et réduire les vulnérabilités spécifiques, mais aussi les mesures de renforcement transversal des capacités programmatiques (OSC, digital). Il appartiendra ensuite aux équipes de sélectionner celles jugées prioritaires et réalistes dans le contexte de mise en œuvre du projet, et de les opérationnaliser.

Il s'agira dans la mesure du possible de les inscrire dans les nombreux projets / programmes déjà existants dans les zones d'intervention.

Thème	Constat/Besoin	Recommandation
⇒ <b>Mesures programmatiques pour prévenir et réduire les vulnérabilités spécifiques</b>		
<b>Protection</b>	Les EJM ne connaissent pas leurs droits spécifiques ni les services disponibles, et ont besoin d'orientation, en particulier les filles et jeunes femmes enceintes/avec enfants.	Identifier et former des agents communautaires – y compris des femmes – issus des différentes communautés, chargé.e.s d'informer les EJM sur leurs droits et de faire le lien entre les EJM et les structures de prise en charge. Agents formés sur les droits et services spécifiques de chacune des cibles (protection spécifique pour les mineurs prévues dans la législation marocaine, SSR, SMI, prise en charge de VBG)



	<p>Les EJM subsaharien.ne.s et soudanais sont victimes de vol de leurs biens (téléphone, papiers et argent )par la police et par la communauté hôte.</p>	<p>Sécurisation digitale des papiers, de l'argent et des contacts</p>
	<p>Les EJM subsaharien.ne.s et soudanais sont victimes de discriminations et de violences, par la communauté hôte, notamment les garçons et les jeunes hommes.</p>	<p>Développer des activités de cohésion sociale via le sport et la culture.</p>
	<p>Un logement décent sur la durée est un besoin fondamental de toutes les cibles d'EJM en situation irrégulière. Les barrières d'accès au logement sont nombreuses (légale, financière). L'entraide de la communauté d'accueil envers les filles et jeunes femmes avec enfants est importante, en particulier à Oujda.</p>	<p>Favoriser le développement de mécanismes solidaires basés sur la communauté (EJM et/ou communauté hôte) : structuration et formalisation et/ou renforcement d'associations porteuses de groupements d'EJM en situation irrégulier pour faciliter l'accès au logement. Mise en place d'un système de tontines pour la contribution au loyer.</p> <p>Permettre le développement d'activités génératrices de revenus<sup>15</sup>.</p>

<sup>15</sup> Dispositifs développés dans la partie insertion professionnelle.



	<p>Les enfants mineurs non accompagnés ont besoin d'un hébergement au cadre protecteur.</p>	<p>Renforcer les capacités des familles d'accueil en matière de protection des enfants en situation de mobilité, VBG, SSR.</p> <p>Mener un plaidoyer pour la structuration et le renforcement du dispositif de familles d'accueil</p>
	<p>Besoin des EJM en matières de soins de santé, notamment ceux ayant des séquelles physiques. Les filles et les jeunes femmes ont besoin de services de SSR et SMI.</p>	<p>Renforcer les centres d'accueil : bilans de santé, kits SSR, SMI.</p>
	<p>Les enfants nés en mobilité ont vécu des traumatismes, soit directement, soit à travers leur mère, et ont besoin d'une prise en charge pédo-psychologique adaptée.</p>	<p>Mettre en place des <i>Child-Friendly spaces</i>.</p>
	<p>Les EJM sont très largement victimes de VBG, tous sexes confondus.</p>	<p>Renforcer / mettre en place des centres de prise en charge holistique (One Stop Center). Sensibiliser et former les agents à la prise en charge des victimes de VBG, y compris des hommes.</p>
	<p>L'entraide communautaire est un mécanisme de résilience positif des filles et jeunes femmes subsahariennes, mais les guinéennes semblent moins organisées.</p>	<p>Favoriser la structuration et l'organisation de la communauté guinéenne. Appuyer celles qui le veulent à un retour volontaire dans le cadre du projet.</p>
	<p>Les filles subsahariennes mineures en situation de rue ne sont pas visibles à Oujda et potentiellement victimes de traite.</p>	<p>Mettre en place un système pour identifier les victimes et les types d'exploitation, et assurer leur suivi.</p>



	<p>Les EJM en situation de handicap restent invisibilisés et ne sont pris en charge spécifiquement par aucun acteur.</p>	<p>Promouvoir la collecte et l'analyse des données sur les types de handicap chez les EJM, à la fois de naissance et acquis sur les routes migratoires.</p> <p>Faire le lien avec les acteurs de santé et les acteurs spécialistes du handicap pour identifier et répondre aux besoins spécifiques.</p>
<b>Education</b>	<p>La barrière de la langue est une barrière d'accès majeure au système éducatif public marocain.</p> <p>Le fait de ne parler ni le français ni l'arabe dialectal renforce l'exclusion des soudanais. Certains EJM expriment le souhait de poursuivre leur vie dans des pays anglophones</p>	<p>Proposer des cours d'arabe dialectal (priorité 1), de français (pour les non-francophones), et éventuellement d'anglais, en partenariat avec les structures de prise en charge des EJM.</p>
	<p>Les enfants en mobilité, du fait de leur déscolarisation, ont besoin de passerelles éducatives pour intégrer le système public.</p>	<p>Mettre en place des cours de soutien scolaire et/ou de rattrapage scolaire via des partenariats avec des structures dédiées.</p>
	<p>Les adolescent.e.s souhaitant reprendre leurs études ont besoin de dispositifs hybrides pour pouvoir avoir des sources de revenus tout en gagnant de l'argent.</p>	<p>Favoriser l'apprentissage</p> <p>Favoriser les cours du soir et/ou un dispositif flexible en ligne (MOOC) et/ou à mi-temps</p>
	<p>Les enfants en bas âge nés en mobilité ont besoin d'accéder aux crèches et au préscolaire.</p> <p>La garde de leurs enfants est une barrière à la formation et/ou l'insertion professionnelle de leurs mères</p>	<p>Mise en place des crèches et de structures du préscolaire gratuites avec cantine pour les EJM dans les structures de proximité (centres d'accueil) et/ou de formation (RIF)</p>



<b>Insertion Socioprofessionnelle</b>	Les EJM vulnérables ont besoin de dispositifs d'insertion professionnelle adaptés, leur permettant de générer des revenus à la fois rapidement et de façon durable.	Orienter vers des dispositifs rapides de l'Entraide Nationale (ouverts aux personnes en situation irrégulière), basés sur la formation professionnelle/l'apprentissage de métiers ouvriers, pour pouvoir à la fois se former à un métier tout en ayant des sources de revenus pendant la formation. Pour les EJM soudanais, assurer une formation en arabe soudanais et intégrer l'apprentissage de l'arabe dialectal et du français dans la formation.
	La connaissance des dispositifs d'insertion professionnelle des filles et des jeunes femmes a besoin d'être renforcée connaissance des dispositifs de formation,	S'appuyer sur des relais communautaires féminins pour l'orientation vers les services
	Les filles et les jeunes femmes ont besoin de développer un projet professionnel adapté à leurs envies et leur permettant d'accéder à d'autres perspectives que des métiers dits féminins. Certaines expriment la volonté de se former aux métiers du cinéma.	Accompagner le développement d'un réel projet professionnel, répondant à la fois à leurs envies tout en les ouvrant à d'autres perspectives, et en assurant de réels débouchés : des dispositifs de stages de découverte à d'autres métiers.
⇒ <b>Mesures de renforcement transversal des capacités programmatiques</b>		



<b>Renforcement des ONG/OSC</b>	L'accès aux services est fortement dépendante des ONG/OSC	Renforcer les capacités des ONG/OSC de prise en charge en matière de normes et de protection liées au genre et à la diversité, après un diagnostic des besoins précis des différentes structures. Sensibiliser sur les violences sexuelles envers les hommes, la prise en charge du handicap et l'identification des cas de traite.
	Les EJM vulnérables ont une participation limitée dans la prise de décision concernant leurs droits	Assurer que les acteurs de protection facilitent la participation des EJM plus vulnérables dans la prise de décisions, à la fois au niveau individuel (gestion de cas) et au niveau collectif (identification de leurs besoins et élaboration des propositions).
	Les mécanismes de collaboration entre les acteurs de l'inclusion dits « généralistes » sont globalement bon, mais n'intègrent pas suffisamment les acteurs de l'inclusion dits « spécialistes ».	Renforcer la collaboration et les mécanismes de référencement avec les acteurs de l'inclusion ayant un accès ou une expertise particulière (facteur de diversité, profil d'EJM, expertise thématique, etc.)
<b>Digital</b>	Le digital peut permettre de répondre à un certain nombre de besoins spécifiques identifiés. Les EJM, dans une forte situation de précarité, n'ont pas forcément les moyens techniques et financiers pour accéder au digital.	Penser la plateforme digitale comme un « guichet unique digital », permettant aux EJM vulnérables d'avoir accès à l'information dont ils ont besoin en termes de protection et à des contenus <sup>16</sup> éducatifs et de formation professionnelle adaptés à leurs besoins: protection (informations sur leurs droits et leurs services), éducation (programmes de « rattrapage » de niveau scolaire), insertion professionnelle (MOOC), sécurisation des papiers et de l'argent (e-wallet).  Créer des « espaces digitalisés » dans les lieux de proximité (lever la barrière financière liées aux frais de déplacement) et fréquentés par les

<sup>16</sup> Différents contenus dits inclusifs - détaillés dans les recommandations liées aux piliers programmatiques : protection, éducation, insertion professionnelle.



		<p>EJM vulnérables (RIF, centres d'accueil) : équipés d'ordinateurs et/ou de tablettes, et sous la responsabilité d'un point focal qui aura été formé pour accompagner les EJM, ces espaces leur permettront de se connecter à la plateforme digitale développée dans le cadre du projet, et ainsi d'avoir accès aux différents contenus.</p> <p>Veiller à assurer la participation des filles et des EJM en situation de handicap à travers une offre et une communication inclusive.</p> <p>Inclure des formations sur le genre et la diversité, l'équité et l'inclusion.</p>
--	--	---



### 3.2. Axes de plaidoyer

Les propositions d'axes de plaidoyer sont issues de l'analyse de la situation, des besoins exprimés par les EJM et des propositions des acteurs de la société civile pour une meilleure intégration des migrants en situation irrégulière au Maroc. Ces propositions sont relatives au cadre juridique, à l'accès aux droits économiques et sociaux qu'aux mesures d'accompagnement pour la sensibilisation et la formation des différents acteurs concernés par la gestion de la question migratoire.

#### ⇒ Cadre juridique

Soutenir les initiatives de plaidoyer en cours pour la révision du cadre juridique régissant les droits des réfugiés et des migrants au Maroc, notamment :

- l'adoption d'une loi sur l'immigration et l'asile, ainsi que d'inclusion, dans le cadre juridique réglementant le statut des réfugiés et des immigrés au Maroc de manière claire et détaillée, les procédures par lesquelles ils peuvent faire valoir leurs droits, y compris le droit d'obtenir des conseils juridiques spécialisés, dont l'assistance juridique ;
- l'actualisation du texte organisant l'assistance judiciaire datant de 1966 et à l'adapter aux systèmes juridiques et judiciaires actuels ;
- le renforcement des mécanismes d'assistance juridique et judiciaire et son élargissement en vue d'inclure les étapes précédant la saisine en justice ;
- La révision des dispositions de la loi n°02-03 (toujours en vigueur aujourd'hui malgré l'annonce d'une réforme en 2013) pour faciliter l'obtention et le renouvellement du titre de séjour, y compris pour les personnes ayant bénéficié d'une des deux opérations de régularisation ou répondant à des conditions d'accès au séjour prévues par la Convention internationale de protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
- Octroi de la carte de séjour aux jeunes qui ont suivi une formation diplômante ou formation universitaire au Maroc et qui ont acquis un métier ;
- Révision des lois relatives à l'enregistrement à l'état civil des enfants nés sur les routes migratoires<sup>17</sup> ;
- Appuyer le plaidoyer mené pour la mise en place de centre de rétentions spécifiques assurant la protection des EJM ;
- Mettre en place un texte pour lutter contre le racisme et la discrimination. Des dispositions légales existent dans plusieurs textes législatifs de manières éparpillées (Code pénal, Code de la presse, Code de la famille, etc.) mais demeurent insuffisantes selon les ONG actives dans ce domaine.

---

<sup>17</sup> Axe pouvant faire l'objet de plaidoyer au niveau des cinq pays



⇒ **Politiques publiques**

- Intégrer de manière transversale la question migratoire au niveau des politiques sectorielles pour la prise en charge des migrants en situation irrégulière ;
- Accorder une subvention de subsistance pendant toute la durée de la formation aux EJM pour pouvoir suivre les programmes d'apprentissage offerts gratuitement par l'Entraide Nationale afin de garantir la durabilité des actions entreprises ;
- Mettre en place des programmes de communication et de sensibilisation des migrants sur les opportunités d'apprentissage offerts par l'Entraide Nationale ;
- Faciliter l'accès des EJM mineur.e.s en situation irrégulière à la formation diplômante offerte par l'Office National de la Formation Professionnelle (OFPPT) ;
- Intégrer les migrants porteurs de projets pour bénéficier des programmes d'appui financier des programmes d'appui existants (INDH) ;

⇒ **Sensibilisation et formation**

- Sensibilisation de la police aux droits et aux normes de protection sensibles au genre et à la diversité des EJM, face aux cas de violences policières à la frontière et à l'intérieur du pays, et au refoulement abusif des mineur.e.s ;
- Sensibilisation du personnel de la santé publique aux droits en termes de santé des personnes migrantes, en particulier celui des filles et jeunes femmes (notamment en cas de grossesse & accouchement) ;
- Sensibilisation et formation des acteurs associatifs et des employés des institutions au niveau local sur le cadre juridique et les droits des EJM en situation irrégulière ;
- Appuyer les initiatives qui prônent une approche basée sur les droits de l'Homme et la dimension genre et renforcer les acteur.ices marocain.es dans la mise en œuvre de leurs initiatives pour la prévention des discriminations, du racisme et de la xénophobie envers la population migrante au Maroc et ce conformément aux dispositions de la Constitution de 2011 qui énonce dans son préambule que le Maroc « développe une société solidaire où tous jouissent de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale (...) »



### 3.3. Associations, structures et initiatives à potentiel

Le but de ce mapping d'OSCs, qui n'a pas une vocation exhaustive, est d'offrir des possibilités de partenariats différentes, notamment pour le fonds Genre et Diversité, en diversifiant les profils des OSCs présentées dans ce tableau et qui pourraient être des partenaires de mise en œuvre des recommandations programmatiques et de plaidoyer présentées dans la section précédente.

Structure	Catégorie	Axes d'intervention	Groupes cibles	Zones d'intervention	Contribution envisageable dans le cadre du projet
AMDH	Protection	Plaidoyer droits humains	EJM	Rabat et Oujda	Plaidoyer Droits humains
<b>GADEM</b> (Groupe anti raciste de défense des droits des migrants)	Protection	Droits des migrants	Migrants	Rabat et Oujda	Accompagnement Plaidoyer
<b>AMDH</b> (Association Marocaine des Droits de l'Homme)	Protection	Droits humains	Migrants	Rabat et Oujda	Accompagnement et plaidoyer
CEFA (Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture)	Insertion professionnelle	formation, santé et l'éducation sanitaire.	Migrants	Rabat et Oujda	Insertion économique
CARITAS (Eglise)	Protection	Aide d'urgence, activité de plaidoyer, édification de la paix, droit de l'Homme.	Migrants	Rabat et Oujda	Orientation des migrants Sensibilisation Accompagnement Plaidoyer
Fondation Heinrich Böll Rabat	Insertion	Renforcement des capacités des	Migrants Société civiles	Rabat et Oujda	Renforcement des capacités Intégration par le dialogue et l'art



		<p>personnes migrantes et des acteurs.trices de la société civile</p> <p>Appui à la recherche académique au Maroc sur les questions de migration</p> <p>Appui au dialogue et débats entre marocain.e.s et migrant.e.s par des interventions artistiques.</p>	Acteurs académiques et institutionnelles		Plaidoyer (recherche)
ACODEC	Protection Éducation Insertion professionnelle	Accompagnement : santé, éducation et papiers administratifs	EJM à l'arrivée à Oujda	Oujda	Alphabétisation - Formation professionnelle - Accompagnement
Pionniers du changement pour le développement et la culture	Protection Insertion professionnelle	Accompagnement, appui administratif, formation professionnelle, sensibilisation	EJM	Oujda	Formation professionnelle – activités de cohésion sociale – sensibilisation sur l'égalité de genre et la masculinité positive
Ain Ghazal	Protection	Écoute ; orientation et accompagnement ; hébergement ;	Filles et jeunes femmes victimes de violences	Oujda	Plaidoyer – hébergement d'urgence-empowerment économique – Sensibilisation aux droits



		sensibilisations (SSR, séances juridiques)			
Association Chabiba Pour personnes à besoins spécifiques-Oujda	Education Insertion professionnelle	Accompagnement	garçons migrants mineurs non accompagnés	Oujda	Hebergement jeunes garçons migrants non accompagnés Education et insertion professionnelle
Bayti	Insertion professionnelle	Appui, formation	EJM en situation de rue	Rabat	Hébergement, formation, insertion économique
Amal ChababTakadoum	Éducation Insertion professionnelle	Accompagnement, formation, sensibilisation, appui matériel, scolarisation	Femmes et mères avec enfant à charge	Rabat	Sensibilisation, accompagnement, formation professionnelle
ARCOM(Association des réfugiés et communautés migrantes au Maroc)	Protection Éducation Insertion professionnelle	Protection des femmes migrantes en situation difficile, particulièrement mères célibataires	Filles et jeunes femmes subsahariennes en mobilité	Rabat	Hébergement d'urgence (association qui loue des hébergements à Rabat) Cours d'alphabétisation – soutien scolaire – formation professionnelle
ADFM	Protection	Egalité de genre-plaidoyer	Filles et jeunes femmes victimes de violence et de traite	Rabat	Plaidoyer VBG et Traite
Ne touche pas à mon enfant	Protection	Droits des enfants Violences faites aux enfants (Viol et violences sexuelles)	Enfants victimes de violences physiques et sexuelles	Rabat	Plaidoyer – sensibilisation sur les violences faites aux enfants EJM Protection des enfants en mobilité victimes de violence



Association de la Diaspora Congolaise Au Maroc (DICOMA)	Protection Education Insertion professionnelle	Accompagnement migrants	Diaspora congolaise au Maroc	Rabat	Sensibilisation Mobilisation
Collectif des femmes Migrantes au Maroc (COFMIMA)	Insertion professionnelle	Autonomisation économique des par les femmes migrantes formation professionnelle et l'orientation et l'appui pour et l'orientation	Femmes migrantes	Rabat	Insertion économique Accompagnement des femmes migrantes



## Annexes

### Annexe 1 - Liste des participant.e.s à l'atelier de pré-diagnostic pays

Prénom, Nom	Structure
HadriaJihane	Fondation Occident Orient
Latifa Ahmadi	Amal ChabibaTakadoum
Morelline EQUANI	Collectif des femmes migrantes solidaires du Maroc (COFMIMA)
Kane Stephen	Association DICOMA
Frederica Galli	CEFA-Maroc
Erica Ramanzini	
Jean Philippe Gauthier	CARITAS
Nelly Chavassieux	MS2 Rabat
El BazJaafar	BAYTI
Dr ToupouLancinet	Médecins du Monde Belgique
Tom Morelli	
Sophia Gesner	Fondation Heinrich Böll Rabat
José DOMINGUE	AECID
SabriMaghnia	Amal ChabibaTakadoum



### Annexe 3 - Liste des consultations

#### Focus groups

Dénomination du groupe d'EJM	Composition du focus group	Organisation partenaire de mobilisation
EJM soudanais masculins victimes de violences et de racket au passage de la frontière avec l'Algérie à Oujda	5 garçons soudanais	MS2 - Oujda
Garçons subsahariens mineurs en situation de rue	10 jeunes garçons : 9 guinéens et un camerounais	ACODEC- Oujda
Femmes et filles subsahariennes de moins de 24 ans victimes de violence (notamment VBG) et sans domicile fixe	5 femmes : 3 camerounaise et deux guinéennes	Fondation Orient Occident- Oujda
Jeunes femmes (max 24 ans) et filles subsahariennes victimes de violences basées sur le genre - dont certaines en situation de rue	5 filles et femmes : deux camerounaises, deux ivoiriennes et une congolaise	MS2 - Rabat
Jeunes femmes subsahariennes - avec enfants à charge sans présence du père	8 mères avec enfants à charge sans présence du père Une camerounaise, deux ivoiriennes, une congolaise et trois guinéennes	AMAL CHABIABA TAKADOUM- Rabat
Garçons mineurs en situation de rue	8 jeunes 3 soudanais, 3 guinéens, un tchadien et un ivoiriens	Bayti- Rabat
Étudiants subsahariens H/F en fin d'étude en formation professionnelle (OFPPT) ou supérieur (Université ou Grandes écoles)	Deux jeunes de Rabat (Entretien collectif)	MAEJT - Rabat



## Entretiens

Prénom, Nom	Structure
Najat BOULAHYA	Association de Coopération pour le Développement et la Culture (ACODEC)
Latifa RAZZOUK	Association Ain Ghazal
Joëlle Nguimbous	Caritas (Église)- Oujda (Garçons)
Montse PRATS	Caritas (Église) Oujda (filles et femmes)
Hourya ARRAD	Association Chabiba Pour personnes à besoins spécifiques- Oujda
Aicha MAAFA	Entraide Nationale- Oujda
Céline GOUCHET	Fondation Occident Orient- Rabat
Maria Ezzaouini et Atifa Timjedrine	Association Démocratique des Femmes du Maroc- Rabat
Latifa Hamdi	Association Chabiba Takadoum



## Annexe 4 - Bibliographie

- Enfants et Jeunes Migrants et Déplacés au Maroc : Profils, Itinéraires, Protection et Besoins- Mixed Migration Center (2021).
- Adoption / Maroc : les étrangers ne peuvent plus recueillir d'enfant par kafala. | Français du monde - ADFE (francais-du-monde.org)  
<https://francais-du-monde.org/2013/04/04/adoption-au-maroc-les-etrangers-ne-peuvent-plus-recueillir-denfant-par-kafala/>
- Enfants apatrides et invisibles - Humanium  
<https://www.humanium.org/fr/enfants-sans-identite/>
- Femmes migrantes au Maroc: une approche médicosociale- Rapport de capitalisation sur le volet médicosocial du projet « Tamkine-Migrants »  
[https://www.sante.gov.ma/Documents/2018/04/JMS\\_Migrants\\_V2.pdf](https://www.sante.gov.ma/Documents/2018/04/JMS_Migrants_V2.pdf)  
La Migration au service du développement : « Comment intégrer la migration dans la planification locale ? » GUIDE MÉTHODOLOGIQUE À L'ATTENTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES MAROCAINES- Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement- UE/ SDC
- L'inclusion des migrant.e.s mineur.e.s dans le système scolaire marocain – La longue marche vers l'application du droit à l'éducation | Heinrich-Böll-Stiftung | Rabat - Maroc (boell.org)  
<https://ma.boell.org/fr/2020/05/11/l'inclusion-des-migrantes-mineures-dans-le-systeme-scolaire-marocain-la-longue-marche>
- GUIDE JURIDIQUE2\_web.pdf (boell.org)  
[https://ma.boell.org/sites/default/files/2020-02/GUIDE JURIDIQUE2\\_web.pdf](https://ma.boell.org/sites/default/files/2020-02/GUIDE JURIDIQUE2_web.pdf)
- Actes du Séminaire international sur l'intégration des immigrés au Maroc sous le thème : La nouvelle politique migratoire au Maroc  
[https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbdl486/files/migrated\\_files/Country/docs/IOM-Morocco-Actes-seminaire-final-30-Jun-2014.pdf](https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbdl486/files/migrated_files/Country/docs/IOM-Morocco-Actes-seminaire-final-30-Jun-2014.pdf)
- Politique migratoire au Maroc- Opportunités et freins  
<https://knowledge-uclga.org/la-politique-migratoire-du-maroc-opportunités-et-freins.html?lang=fr>
- Les Africains toujours en tête des détenus étrangers dans les prisons du Maroc (lecourrierdelatlas.com) <https://www.lecourrierdelatlas.com/les-africains-toujours-en-tete-des-detenus-etrangers-dans-les-prisons-du-maroc/>
- Morocco: Issues related to immigration detention, AMDH 2020  
<https://www.globaldetentionproject.org/wp-content/uploads/2020/09/GDP-and-AMDH-Submission-to-CMW-Morocco-ENG.pdf>
- Plaidoyer pour une révision du cadre juridique régissant les droits des réfugiés et des migrants au Maroc (Étude) | MAP Express MAP Express

